

cannabis Vendredi 05 septembre 2014

## «Le climat a changé en Suisse»

Par Propos recueillis par C. Zü.

**Difficile de s'y retrouver dans la profusion d'études sur le cannabis. Deux addictologues du CHUV à Lausanne et des HUG à Genève font état des dernières connaissances scientifiques sur la substance**

**Quels sont les effets du cannabis?**

**Jacques Besson, addictologue, chef du Service de psychiatrie communautaire au CHUV:**

La majorité des usagers recherchent l'effet récréatif du cannabis, qui augmente les sensations, la sensibilité aux couleurs, l'appétence. Parmi les addictologues, le cannabis n'est pas considéré comme une priorité clinique, car ce n'est pas une drogue particulièrement dangereuse pour la majorité de la population, contrairement à l'alcool ou la cocaïne. Elle touche surtout certains groupes à risque: les jeunes et les personnes atteintes de maladies psychiques. Il contient des éléments perturbateurs qui modifient la perception du monde. Aussi, il peut attiser chez les adolescents des tendances au repli sur soi propre à cette période de la vie.

**Daniele Zullino, médecin-chef du Service d'addictologie des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG):** La consommation du cannabis fait perdre du temps aux jeunes lorsqu'il les éloigne de l'apprentissage. Mais pas une étude n'a pu démontrer qu'il détruit les cellules du cerveau. Il modifie les connexions neuronales, tout comme lorsqu'on regarde la TV.

**Rend-il fou?**

**D.Z.:** Le cannabis est associé à un risque double de développer une schizophrénie, tout comme la nicotine. On ne dit pas pourtant que fumer des cigarettes rend fou. Les personnes atteintes de troubles psychiques sont plus vulnérables à l'addiction. L'hypothèse la plus probable est qu'elles recherchent des solutions à leurs troubles dans les substances addictives.

**J.B.:** Le cannabis contient du THC, un élément perturbateur qui peut poser des problèmes chez les jeunes dont le cerveau est en développement et les personnes atteintes de maladies psychiques. Mais il contient aussi du cannabidiol, qui possède semble-t-il un fort pouvoir anxiolytique et antipsychotique. Sachant cela, on comprend mieux pourquoi certains individus atteints de troubles psychiques recherchent cette substance. Après avoir mis en cause le cannabis dans le développement de maladies psychiques, on pourrait finalement utiliser une partie de ses composants comme un remède à ces troubles.

**Où en est la science?**

**J.B.:** La recherche donne des résultats convaincants pour les traitements de l'anorexie, des spasmes musculaires des personnes atteintes de sclérose en plaques, ou la réduction des effets secondaires lors de chimiothérapies. Des études montrent que le cannabis a permis la résorption de cellules cancéreuses. La recherche mériterait d'être développée, or les entreprises pharmaceutiques ne se bousculent pas au portillon: la substance reste prisonnière d'une mauvaise image.

## **Faut-il réguler le marché?**

**D.Z.:** L'interdiction n'a jamais réduit la consommation, nulle part. Elle peut avoir un effet dissuasif sur certaines personnes, mais ceux qui consomment aujourd'hui du cannabis continueront à le faire quel que soit le degré de répression. Les addictologues ne s'inquiètent pas d'une dépénalisation du cannabis. Cela n'augmentera probablement pas notre charge de travail. Seule une minorité de consommateurs deviennent addicts. Ce qui est inquiétant, c'est que les consommateurs et les dealers définissent où et quand ils consomment la substance. Or les vendeurs n'ont d'autre intérêt que de gagner un maximum d'argent, peu importe la nocivité du produit. Si la substance devient légale, en revanche, on peut en définir les modes de consommation souhaitables. Le climat a changé, la Suisse n'est plus le petit pays pionniers sur lequel on tape. D'autres l'on fait avant nous.

**LE TEMPS © 2014 Le Temps SA**